

### **Avis adopté**

Séance plénière du 12 février 2025

*De la banalisation de la violence verbale au discours de haine. Décrypter, mieux agir pour restaurer le lien social.*

#### **Déclaration du groupe Santé et Citoyenneté**

Depuis quelques années, nous constatons une montée préoccupante de la violence, qui s’immisce insidieusement dans nos interactions quotidiennes. Ce phénomène, amplifié par les réseaux sociaux et les nouvelles technologies de communication, tend à légitimer des propos blessants, discriminatoires et haineux.

Avec cet avis, le CESE choisit de prendre en compte l’ensemble des conséquences de cette banalisation, trop souvent mésestimées par les pouvoirs publics, et d’en évaluer les répercussions sur notre société. Ces impacts se mesurent à plusieurs niveaux : en termes de santé publique, de dégradation des conditions de vie et de travail et du lien social, de fragilisation des institutions ainsi que de la détérioration du débat démocratique et de coût économique.

La violence verbale n’est pas anodine et a un impact direct sur la santé psychologique et physique des individus. Dans le milieu professionnel, scolaire et même familial, ces violences favorisent des situations de mal-être profond.

Les effets délétères sur la santé ne doivent donc pas être minimisés. La violence verbale, loin d’être un simple échange conflictuel, est et doit être considérée comme un véritable enjeu de santé publique.

Face à cette situation, il faut décrypter les mécanismes à l’œuvre pour mieux agir. Cela passe notamment par une éducation aux usages du langage et à la responsabilité individuelle et collective. Il est essentiel de sensibiliser dès le plus jeune âge. L’école, les familles, les médias, les entreprises et les institutions ont un rôle crucial à jouer dans la prévention et la lutte contre la banalisation de ces comportements.

C’est pourquoi, le groupe Santé & Citoyenneté soutient particulièrement les préconisations 5 et 10 qui visent la formation à la fois des personnels de santé mais aussi des salariés, des secteurs privé et du public, afin d’assurer un espace de parole au sein de toute entreprise, de prévenir les risques psycho-sociaux, et d’assurer une prise en charge adaptée, non biaisée par quelconque stéréotype.

Enfin, le groupe Santé et Citoyenneté réaffirme que le respect et la dignité doivent être au cœur de notre pacte républicain. Nous avons la responsabilité collective de refuser la banalisation de la violence verbale et de lutter contre les discours de haine pour préserver la santé de notre société et renforcer la solidarité qui nous unit.

Le groupe Santé & citoyenneté a voté l'avis.